



Adresse à tous nos adhérents CGT de Seine-Maritime

5 millions et demi de salariés des trois versants de la fonction publique de l'État, de la Territoriale et de la Santé voteront le 6 décembre, pour élire leurs représentants syndicaux dans les instances paritaires statutaires nationales et locales.

Dans un contexte marqué par des attaques contre tous les services publics et les droits collectifs des salariés de tous les secteurs, ce vote prendra un sens tout particulier.

Il déterminera également la représentativité interprofessionnelle de toute la CGT.

Le MEDEF, le gouvernement et l'ensemble des relais des politiques libérales n'ont qu'une hâte : que la CGT soit affaiblie parce que notre organisation reste le dernier rempart pour la défense de tous les salariés.

Ce vote du 6 décembre est essentiel pour tous.tes les salariés. Il donnera plus de force à nos luttes pour défendre les salariés, leurs statuts et garanties collectives, leur protection sociale, dont la retraite, l'emploi, mais aussi pour combattre la précarité qui touche tous nos métiers !



Ce vote CGT sera déterminant pour poursuivre la lutte que mène toute la CGT pour défendre les services publics « partout et pour tous ». Pour garantir leur accessibilité et donc les emplois publics nécessaires !

Ce sont eux, les services publics, qui garantissent par principe le droit pour chacun en réponse à ses besoins

Grandes villes ou petits bourgs : chacun de nous a un proche qui sera amené à voter en décembre ! L'abstention, notamment parmi les catégories les plus précaires, nous prive de nombreuses voix. Les salariés sont parfois isolés dans des collectivités ou sites où il n'y a pas de présence syndicale.

Chaque adhérent de notre Union Départementale CGT de Seine - Maritime a donc le pouvoir de faire gagner la CGT en relayant le matériel diffusé par les syndicats, les fédérations et les structures interprofessionnelles.

Tout le monde est concerné. **Toute la CGT** est concernée ! Une victoire de la CGT au scrutin du 6 décembre est indispensable. Elle constituera un point d'appui indispensable à nos combats interprofessionnels. Votons et faisons voter CGT le 6 décembre dans tous les secteurs concernés par ces élections.

Autour de nous, nous connaissons tous des agents dans l'Education Nationale, des agents de la voirie, de la médiathèque, des agents hospitaliers ou d'Ehpad, de la piscine, d'une collectivité, des agents de la collecte, des collègues des finances, de la douane ou au service de la sécurité des citoyens... : ils travaillent dans la fonction publique !

Beaucoup sont au SMIC, beaucoup sont contractuels et ne bénéficient pas du statut.



Les agents des services publics représentent 20 % de l'ensemble des salariés.

Parmi eux, près de 25% sont contractuels de droit public et 10 % relèvent « d'autres catégories » (assistants familiaux, apprentis, enseignants d'établissements privés sous contrat, travailleurs de l'État....). 65 % seulement bénéficient des garanties statutaires !

Fonction Publique de l'État = 2,3 millions d'agents. Enseignants et chercheurs, agents d'établissements publics administratifs, équipement, entretien des routes et forêts, météo, contrôles sanitaires, police, finances, douanes, poste, inspection du travail, justice ... 20 % des agents sont en catégorie C, donc parmi les plus bas salaires.

Fonction Publique hospitalière = 1,16 million d'agents. Agents des établissements hospitaliers, des EHPAD, des établissements médico-sociaux hospitaliers... 49 % des agents en catégorie C.

Fonction publique territoriale = 1,9 million d'agents publics. Agents des écoles, collèges et lycées, agents des communes et com-com, de la métropole, des départements et régions, des services d'incendie et de secours, des ports de Dieppe et Fécamp... 76 % des agents sont en catégorie C !

- Avec des salaires gelés depuis 2010, les agents de la Fonction Publique ont perdu près de 8 % de pouvoir d'achat, auxquels s'ajoutent les augmentations de cotisation retraite (+ 2,98%)
- Le gouvernement MACRON veut supprimer 120 000 postes dans la Fonction publique et liquider le statut qui représente les garanties collectives du secteur public.
- Fusions, externalisations, privatisations, suppressions de services ! Toujours moins de services publics, toujours plus d'éloignement des usagers : inégalité de traitement selon les territoires, dégradation des conditions de travail, mise en danger du service public...

**Pour défendre et reconquérir partout les services publics pour tous,
Pour l'égalité de traitement de toute la population et son accès à de vrais interlocuteurs,
Pour garantir et renforcer le statut indispensable aux emplois publics !**

